

LA COOPÉRATION FRANCO-ITALIENNE DANS LE DOMAINE DES MISSILES : UN PILIER STRATÉGIQUE DE LA DÉFENSE EUROPÉENNE

ARTICLE RÉDIGÉ PAR
Titouan BRAUX SALVAYRE

Le **9 janvier 2024**, une frégate française armée du système de défense aérienne Aster a intercepté et détruit un drone kamikaze lancé par les rebelles Houthis en mer Rouge. Cet événement illustre la pertinence et l'efficacité de la coopération franco-italienne dans le domaine des missiles, une alliance qui a permis de développer des systèmes capables de répondre aux menaces modernes, qu'elles soient aériennes, navales ou balistiques.

Depuis plusieurs décennies, la France et l'Italie ont su tisser une **coopération solide** dans le domaine des **missiles**, illustrant une vision commune de la **défense européenne**. Cette alliance repose sur des intérêts stratégiques partagés, une interopérabilité accrue entre les forces armées des deux pays et une volonté d'indépendance industrielle face aux grandes puissances mondiales.

Cette coopération s'incarne principalement à travers des entreprises de défense communes, des programmes de développement conjoints et des accords bilatéraux structurants. L'objectif est de doter les armées des deux nations – mais aussi leurs alliés européens et internationaux – de **systèmes d'armement modernes et performants**.

Dans cet article, nous allons examiner les origines et les acteurs de cette coopération, détailler les principaux programmes de missiles développés conjointement, analyser les accords stratégiques récents, et enfin explorer les perspectives futures de cette collaboration. Nous nous pencherons également sur les utilisations concrètes de ces systèmes dans des contextes opérationnels récents, notamment en Ukraine et en Mer Rouge.

Les fondements et les acteurs de la coopération franco-italienne dans le domaine des missiles

La coopération franco-italienne en matière de défense trouve ses origines dans les années 1980, avec une volonté commune de renforcer l'autonomie stratégique européenne. L'intégration progressive des industries de défense des deux pays a permis le développement de systèmes d'armement performants et adaptés aux besoins des forces armées des deux nations.

Un tournant majeur s'est opéré en 2001 avec la création de MBDA, une entreprise européenne regroupant les divisions missiles d'Aérospatiale-Matra (France), de BAE Systems (Royaume-Uni) et d'Alenia Marconi Systems (Italie). MBDA est aujourd'hui un acteur clé dans le secteur des missiles, avec une large gamme de produits destinés aux forces terrestres, aériennes et navales. MBDA conçoit et produit des systèmes de missiles couvrant des besoins variés : défense aérienne, frappe de précision, supériorité navale et dissuasion stratégique.

Parallèlement, la création du consortium Eurosam a permis de structurer la coopération franco-italienne en matière de défense aérienne. Fondé en 1989 par MBDA et Thales, Eurosam se spécialise dans la conception et la production de systèmes de défense antimissile basés sur la famille de missiles Aster. Cette coopération industrielle repose sur une étroite coordination entre les bureaux d'études français et italiens, permettant un partage des savoir-faire et des innovations technologiques.

Les principaux acteurs impliqués dans cette coopération sont :

- MBDA : leader européen des missiles, il développe des systèmes de défense pour les armées françaises, italiennes et leurs partenaires internationaux.
- Eurosam : coentreprise franco-italienne spécialisée dans les systèmes de défense antimissile, notamment la famille Aster et le système SAMP/T.
- Thales : entreprise française qui fournit des solutions de radar, de surveillance avancée et d'intégration des systèmes de combat.
- Leonardo : entreprise italienne spécialisée dans l'aéronautique, l'électronique et la défense, qui joue un rôle clé dans la conception des capteurs et des systèmes embarqués.
- Les ministères de la Défense français et italien, qui orientent les priorités industrielles et stratégiques, en lien avec les besoins opérationnels des armées.

La famille Aster : un standard européen de défense aérienne

Le programme **Aster** est le fruit d'une collaboration franco-italienne visant à développer une gamme de missiles sol-air modernes et polyvalents. Conçus pour répondre aux menaces aériennes contemporaines, les missiles Aster se distinguent par leur capacité à intercepter une variété de cibles, allant des avions de chasse aux missiles balistiques, en passant par les drones et les missiles de croisière.

Les missiles de la famille Aster sont équipés de technologies avancées qui leur confèrent une grande efficacité sur le champ de bataille. Parmi leurs caractéristiques notables :

Chaque missile est doté d'un système de guidage autonome, intégrant un radar embarqué capable de détecter et de suivre les cibles en temps réel. Cette autonomie permet une réaction rapide face aux menaces, sans dépendre exclusivement des systèmes de détection au sol ou embarqués. Le système de guidage utilise également des algorithmes avancés pour optimiser les trajectoires d'interception, rendant les missiles particulièrement adaptés aux environnements complexes.

Grâce à une conception aérodynamique optimisée et à des systèmes de propulsion sophistiqués, les missiles Aster peuvent effectuer des manœuvres à haute vitesse. Leur capacité à changer rapidement de trajectoire et à ajuster leur altitude d'interception est cruciale pour intercepter des cibles évoluant à des vitesses et des altitudes variées, rendant leur interception plus difficile pour les systèmes adverses.

Les différentes versions du missile offrent des portées et des capacités d'interception adaptées aux besoins opérationnels. Par exemple, l'Aster 30 est capable d'intercepter des cibles à des distances allant jusqu'à 150 kilomètres et à des altitudes pouvant atteindre 25 000 mètres. Cela permet aux forces armées de couvrir un large périmètre et de protéger efficacement les zones sensibles.

La famille Aster comprend plusieurs versions, chacune conçue pour des applications spécifiques :

- **Aster 15** : Destiné à la défense aérienne de courte à moyenne portée, l'Aster 15 est efficace contre les avions, les hélicoptères, les drones et les missiles de croisière. Sa portée opérationnelle atteint environ 30 kilomètres, ce qui le rend idéal pour la protection rapprochée des unités navales et des installations terrestres sensibles. Ce missile se distingue par sa capacité à fonctionner dans des environnements urbains et complexes, où les cibles sont souvent difficiles à détecter et à suivre.

- **Aster 30** : Conçu pour la défense aérienne à longue portée, l'Aster 30 est capable d'intercepter des cibles à des distances allant jusqu'à 150 kilomètres. Il est particulièrement efficace contre les missiles balistiques à courte portée, les avions à haute performance et les missiles de croisière. Cette version est intégrée dans des systèmes de défense sol-air tels que le SAMP/T, ce qui lui confère une flexibilité d'emploi sur le champ de bataille. L'Aster 30 est également adapté à des scénarios de guerre asymétrique, où il peut protéger des installations critiques contre des attaques surprise.
- **Aster 30 B1NT** : Évolution récente de l'Aster 30, le B1NT (Block 1 Nouvelle Technologie) est spécialement conçu pour contrer les menaces émergentes, notamment les missiles balistiques de moyenne portée et les missiles hypersoniques. Il intègre des améliorations technologiques, telles qu'un nouveau système de guidage et une propulsion optimisée, lui permettant d'intercepter des cibles évoluant à des vitesses supérieures à Mach 5. Ce missile représente un atout majeur dans la lutte contre les nouvelles générations de menaces, offrant ainsi une réponse adaptée aux défis du futur.

Intégration des missiles Aster dans les systèmes de défense

Les missiles Aster sont déployés sur diverses plateformes, renforçant ainsi la flexibilité et l'efficacité des forces armées :

- **Frégates Horizon et FREMM** : Ces navires de guerre modernes sont équipés du système de lancement vertical Sylver, permettant le déploiement des missiles Aster pour assurer la défense aérienne des groupes navals. Cette capacité offre une protection contre les menaces aériennes et les missiles antinavires, garantissant la sécurité des opérations en mer. La combinaison des Aster avec les systèmes de détection avancés à bord de ces frégates permet d'assurer une couverture de défense aérienne continue.
- **Système SAMP/T** : Acronyme de "Sol-Air Moyenne Portée/Terrestre", le SAMP/T est un système de défense sol-air mobile conçu pour protéger les forces terrestres et les infrastructures critiques contre une variété de menaces aériennes. Il utilise principalement les missiles Aster 30. En 2023, un projet de modernisation du SAMP/T a été lancé, avec pour objectif de développer le SAMP/T NG (Nouvelle Génération). Ce dernier intégrera des technologies de pointe, notamment un nouveau radar AESA (Active Electronically Scanned Array) et des améliorations dans les capacités d'interception pour faire face aux menaces hypersoniques et aux nouvelles générations de missiles balistiques. Ce système renforce ainsi la capacité de réaction des forces terrestres face à des menaces de plus en plus sophistiquées.

Conclusion

La coopération franco-italienne dans le domaine des missiles se révèle être un pilier stratégique de la défense européenne, marquant un tournant dans la manière dont les nations européennes abordent les défis sécuritaires contemporains. En s'unissant autour de projets communs tels que les missiles Aster, la France et l'Italie ne se contentent pas de renforcer leurs capacités respectives, mais établissent également un modèle de collaboration qui pourrait inspirer d'autres pays européens.

L'interception réussie d'un drone kamikaze par une frégate française en mer Rouge, grâce au système Aster, illustre non seulement l'efficacité de ces technologies, mais aussi la nécessité d'une interopérabilité renforcée entre les forces armées européennes. Cette interopérabilité est cruciale, car elle permet une réaction rapide et coordonnée face à des menaces complexes et variées, qu'il s'agisse d'attaques asymétriques, de cybermenaces ou de tensions géopolitiques croissantes.

En investissant dans des systèmes d'armement modernes et en partageant leurs expertises, la France et l'Italie favorisent l'indépendance stratégique de l'Europe, réduisant ainsi la dépendance vis-à-vis des grandes puissances militaires. Cela passe par une intégration accrue de leurs industries de défense, permettant non seulement de mutualiser les coûts de recherche et développement, mais également de créer des emplois et de stimuler l'innovation technologique au sein de l'UE.

Les futurs défis, tels que l'émergence de menaces hybrides et le développement de missiles hypersoniques, nécessiteront une adaptation continue des systèmes de défense. La coopération franco-italienne, fondée sur une vision partagée et des intérêts stratégiques communs, sera essentielle pour anticiper ces évolutions. En élargissant leur partenariat à d'autres nations européennes, elles pourraient contribuer à construire une défense collective plus robuste et résiliente, capable de faire face aux incertitudes géopolitiques du XXI^e siècle.

Ainsi, la coopération franco-italienne dans le domaine des missiles n'est pas seulement une réponse aux enjeux actuels, mais également un investissement dans la sécurité future de l'Europe. En alliant leurs forces, la France et l'Italie posent les bases d'une défense européenne unie, déterminée à préserver sa souveraineté et à défendre ses intérêts face à un monde en constante évolution.